

UN NOUVEL ESPACE CINERAIRE dans le cimetière de Campbeau

Créé en 2003 dans le cimetière de Campbeau, le **columbarium** actuel est aujourd'hui entièrement utilisé, et il a donc fallu en envisager l'extension. Une première réflexion a été menée pour définir son emplacement dans l'espace du cimetière : devait-il être contigu - ou à proximité - du columbarium actuel, ou créé sur un autre emplacement plus grand et plus aéré, qui permettrait de répondre à l'obligation de créer également un **jardin du souvenir**, dédié à la dispersion des cendres des défunts ?

Une autre réflexion portait sur l'aspect qualitatif, harmonieux, pratique et esthétique de sa réalisation, avec une forte notion d'intégration dans le site, ce lieu très important pour les familles devant être simple, digne et le plus agréable possible.

Après consultation de plusieurs entreprises, et étude des propositions qui nous ont été soumises, le choix s'est porté sur l'entreprise **In'Ovatio** basée à Avignon, spécialisée en aménagement urbain et plus spécifiquement en conception de cimetière. Outre ses compétences professionnelles dans ce domaine propre, elle s'est imposée pour l'écoute qu'elle a apportée à nos demandes, son dynamisme et sa proposition innovante.



Le projet retenu ressemblera à cette illustration

Le service municipal des espaces verts a, bien évidemment, été associé à cette réflexion et au choix du site, qui s'est porté sur un emplacement distinct de l'espace actuel, et faisant l'objet d'un accompagnement paysager. Cet emplacement est empreint de solennité, serein et reposant. Il est moins isolé que l'ancien columbarium, et le jardin du souvenir tissera un lien entre le cimetière proprement dit et le nouvel espace cinéraire. Les travaux seront réalisés par l'entreprise **In'Ovatio**, en collaboration avec le service des espaces verts qui aura la charge d'en assurer l'entretien.

Dans un premier temps le **columbarium** comprendra 14 cases, mais il pourra en accueillir davantage dans les années à venir en fonction des besoins, l'espace disponible le permettant. Les cases seront réalisées en pierre calcaire polie du Portugal avec un habillage en **corten** (acier d'aspect rouillé qui évolue au niveau des couleurs avec le temps).

Le **jardin du souvenir** comprendra, quant à lui, une *table* de cérémonie en pierre calcaire, une *stèle* en **corten**, un trio de *stèles épitaphes* pour y graver le nom des défunts dont les cendres auront été dispersées, et un *banc* pour se recueillir.

Un règlement sera édicté pour que l'utilisation de ce lieu se fasse en toute harmonie et dans le respect de chacun.

Corinne SUAU
Adjointe au Maire



AGENDA DU MOIS

8	COMITE DES FETES <i>Festival</i>
9	COMITE DES FETES <i>Festival</i>
10	COMITE DES FETES <i>Festival</i>
13	COMITE DES FETES <i>Repas traditionnel</i>
14	MAIRIE <i>Musique sans frontières</i>
18	MAIRIE <i>Conseil municipal</i>

REPAS DU 13 JUILLET

avec animation musicale

à partir de 19h30,

à la salle des Fêtes de l'Arbousière

Apéritif - Soupe au Pistou - Rôti de Porc Bohémienne de légumes Salade Fromage - Dessert - Café.

Adulte : 18 € – Enfant - 12 ans : 9 €

Réservation en Mairie avant le 8 juillet dernier délai.

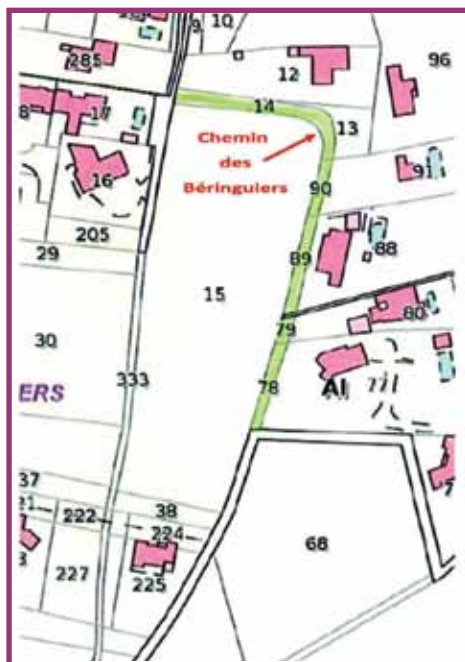
A NOS CORRESPONDANTS

Le prochain BM paraîtra début septembre. Nous remercions nos correspondants de nous remettre leurs articles **avant le 20 août dernier délai.**

La Rédaction du BM

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2016

Transfert d'office dans le domaine public communal



Par une délibération prise en mai 1980, le conseil municipal avait décidé d'acquérir les parcelles privées cadastrées AI 78, AI 79, AI 89, AI 90 et AI 14. Cependant, les actes n'ont jamais été passés et ces parcelles appartiennent encore à des propriétaires privés alors même que la portion en question du **Chemin des Béringuiers** est entretenue par la commune. Ces propriétaires ont été contactés. Il est apparu qu'une des parcelles concernées est aujourd'hui un bien présumé sans maître ce qui rend impossible une acquisition à l'amiable.

Ainsi, pour rendre possible la rétrocession de ces terrains à la commune, une *procédure de transfert d'office* dans le domaine public communal sera engagée, et une enquête publique lancée.

Modification de la quotité de travail d'un emploi

Le poste de responsable de la cuisine scolaire, créé à une quotité de 90 % d'un emploi temps plein (soit 31,5/35^e) sera porté à un temps complet.

Projet d'installation de sanitaires publics

Le Conseil Régional a récemment modifié son plan d'aide aux communes. Celles-ci peuvent solliciter une subvention pouvant aller jusqu'à 30 % du montant prévisionnel de leurs projet.

La commune sollicitera le Conseil Régional pour l'installation programmée de quatre sanitaires publics (Campbeau, place de la Pâtière, parc de la Chapelle et parking des écoles), comme suit :

Coût prévisionnel du projet	€/H.T. 200 000
Réserves parlementaire	14 000
Conseil Régional	60 000
Autofinancement	123 000 (+ TVA)

A.D.A.P. : demande de subvention

Le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée a été approuvé par le conseil municipal le 23 novembre 2015. La programmation retenue est la suivante, sachant que l'année 1 correspond à l'année 2016.

Année	Estimation financière
Année 1	€/HT 128 220
Année 2	70 190
Année 3	67 560
Année 4	51 830
Année 5	66 756
Année 6	247 330
Total	€/HT 631 886

La mise aux normes des équipements publics et les travaux de mise en accessibilité sont éligibles au fonds de soutien exceptionnel à l'investissement local, prévu par la loi de finances 2016.

Nous solliciterons le Préfet afin de bénéficier de ce fonds pour l'ensemble des tranches prévues, à hauteur de 80 % du montant H.T. des travaux soit au total 505 508 €.

Création d'une voie et d'un ouvrage d'art entre la RD 6 et le chemin de Confines

La CCPSMV prévoit la création d'une nouvelle voie d'environ 165 mètres linéaires entre la RD6 et le chemin des Confines, qui permettra d'assurer un accès sécurisé aux usagers du chemin des Taillades, de réduire les nuisances du trafic pour les habitants riverains du

pont des Taillades et de desservir les entreprises (grâce à un pont d'un gabarit adapté) déjà implantées et à plus long terme la zone d'activités économiques dite du *Moulin rouge*, inscrite au SCOT et au POS communal.



Le projet traverse une zone NC du POS de Châteauneuf de Gadagne. Il franchit le canal du Moulin classé avec sa ripisylve en Espace Boisé Classé (EBC) au POS.

Le code de l'urbanisme permet aux collectivités de se prononcer sur l'intérêt général d'une action ou opération d'aménagement et d'adapter le document d'urbanisme en conséquence. Ainsi la CCPSMV a engagé une déclaration de projet et mise en compatibilité du POS, afin de réduire l'EBC sur la partie du canal traversée par la future voie.

Conformément au code de l'urbanisme, la communauté de communes, porteuse du projet, n'étant pas compétente en matière de document d'urbanisme, l'enquête publique a été organisée par le Préfet, à l'issue de l'examen conjoint des personnes publiques associées. L'enquête publique s'est déroulée du 29/03 au 27/04/2016. L'avis du commissaire enquêteur a été transmis à la commune le 25 mai. Le conseil municipal de s'est prononcé favorablement à la mise en compatibilité du P.O.S.

Redevance d'occupation du domaine public

Nul ne peut occuper le domaine public sans titre l'y habilitant. L'occupation est temporaire et l'autorisation présente un caractère précaire et révocable. Elle constitue un mode de jouissance exceptionnel qui confère à celui qui en est investi le droit d'en disposer d'une manière privative et privilégiée, à la différence des citoyens en général.

Toute occupation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance payable d'avance et annuellement. Le conseil municipal a fixé le montant des redevances selon les types d'occupation du domaine public comme suit :

Nature de l'occupation	Tarifs
Terrasses	4,60 €/m2/mois
Camion « repas » sans électricité	2€/jour
Camion « repas » avec électricité branchée	3 €/jour

Projet d'aménagement de l'entrée Ouest – Contrat de plan

Pour l'aménagement de l'entrée Ouest, il est proposé de solliciter le Conseil Départemental au titre du contrat de Plan 2016, d'approuver le plan de financement ci-dessous et d'autoriser le Maire à déposer le dossier correspondant :

Montant prévisionnel des travaux	€/H.T. 750 000
Conseil Régional	130 800
Conseil Départemental	73 200
CCPSMV (fonds de concours)	90 000
Amendes de polices	17 500
D.E.T.R.	50 500
Autofinancement	388 000

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcgd@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

PROGRAMME DU FESTIVAL

VENDREDI 8 JUILLET

21 h 30 – Jardin de la Treille - Entrée gratuite

Soirée Fresh Rhythm & Blues avec Alexis EVANS

Alexis EVANS est un jeune prodige, auteur-compositeur, guitariste jouant avec une maturité stupéfiante et une voix qui prend aux tripes.



SAMEDI 9 JUILLET

10 h 30 - Départ parvis de l'Eglise - Visite du Vieux village en compagnie de guides conférencières de l'OTI

17 h 45 - Départ place de la Pastière - Circuit pour assister aux six saynètes interprétées par les habitants

20 h - Place de la Pastière - Apéritif des commerçants

20 h 30 - Place de la Pastière - Les Gourmandines, restauration et cuisine régionale sur la place, en musique - Animation Patrick et Muriel

DIMANCHE 10 JUILLET

8 h - Place de la Pastière - Peintres en Liberté

8 h - Place de la Pastière - Concours Photo : adultes et enfants (- de 14 ans) : 3 thèmes à découvrir sur place

9h – 12 h 30 Animations dans le village avec La Ferme Pédagogique - Structure gonflable

Ateliers : maquillage, sculptures sur ballons, magie

MERCREDI 13 JUILLET

19 h 30 - Parvis de l'Arbousière - Repas Traditionnel avec des animations - Réservations 04 90 22 41 10

JEUDI 14 JUILLET

19 h – Jardin de la Treille (gratuit) - Concert d'Harmonies avec Le Fraisier et Musikverein

Le Bar à Vins des Côtes du Rhône durant le Festival d'Avignon

Pendant le Festival d'Avignon, Inter Rhône reconduit l'opération *Bar à Vins des Côtes du Rhône* dans la cour de la *Maison des Vins*, pour faire découvrir aux festivaliers les Vins des Côtes du Rhône dans une ambiance conviviale et festive.



Ce bar éphémère accueillera chaque soir de 19h à 23h (sauf les 11, 14 et 20 juillet). Le public pourra découvrir une nouvelle sélection de Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages présentée par les vignerons et un sommelier tous les soirs.

La soirée *Côtes du Rhône Villages Gadagne* se déroulera le mercredi 13 juillet.

Entrée libre - Accès à la dégustation : 10€ (Verre + Ethylotest).

Animation musicale / Petite Restauration (5€ la planche de fromage, tapenade, charcuterie,...).

Plus d'information sur le planning des soirées : www.maisondesvinsfestival.com



La MGA mutuelle de village, mise en place depuis janvier dans notre commune, tiendra des permanences pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, de 8h30 à 12h, les **Mercredis 21 septembre, 19 octobre et 23 novembre**.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie (04 90 22 41 10).

JURÉS D'ASSISES

(tirage au sort du lundi 23 Mai à 11 heures)

Mme ADAM (DUFOUR) Véronique

155, Impasse de la Pinède

M. DESCHANEL Jean-Claude

212, Ch. Des Béringuiers - 2 Lot Vatton

M. DUCEUX Christophe Alexandre Georges

140, Chemin Des Béringuiers

M. ERNEWEIN Sylvain Etienne André

86, chemin des Gayannes

M. ESTEVES Stéphane

800, Rte De Caumont - 18 Lot. Les Adrets

Mlle HURMEL Emeline Nancy Elisabeth

42, Ch. De Bonpas - Lot. Les Ourinades

Mme MANEN (POSTEC) Michèle

1009, Rte d'Avignon - 14 Lot. Hauts De Fontisson

M. ROUX Clément Gilles

158, Chemin De Fontisson

Mme ZAFRA (RACHET) Martine

682, Chemin De Coupines

MUSIQUE SANS FRONTIERES

Châteauneuf de Gadagne

JEUDI 14 JUILLET

19 h - Jardin de la Treille



CONCERT d'HARMONIES AVEC Le Fraisier et Musikverein

Entrée libre

Les ensembles *le Fraisier* de Velleron, et *Musikverein de Neukieritzsch-Regis* (Allemagne), nous feront partager des moments privilégiés sous la direction musicale de **Klaus Fischer** et **Magali Lantin**, dans un programme mêlant jazz, rock mais aussi classique et autres...

*Une pointe d'humour
Des choses qui n'ont strictement rien en commun ont pourtant ceci en commun qu'elles n'ont rien en commun*

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LIEUX DE FÊTE ET DE DÉTENTE

LES CERCLES

Pour se distraire de la rude vie d'autrefois et des pénibles travaux de la terre, les castelnovins d'alors n'avaient comme choix que les fêtes et, plus généralement, les **Cercles**.

A l'époque où le café est le lieu de réunion des hommes, le premier de ces Cercles à Gadagne, était le « **Cercle de l'Egalité** ».



En 1858, le Préfet autorisera la création d'un « **Cercle de la Fraternité** », dont les membres fondateurs portaient des noms encore présents dans le village : Garcin, Roux, Aimadieu, Geren... Ils avaient créé ce Cercle, afin de « *causer en paix de leurs affaires : domestiques, commerciales ou agricoles* ». Ce projet de « *causer en paix* » avait d'ailleurs dû conquérir le Préfet, puisqu'il écrira au maire : « *ce que le pays réclame de l'autorité administrative et municipale, c'est le repos, c'est l'absence de manifestations bruyantes, de réunions tumultueuses. Ce que désire le pays, dans l'intérêt de son commerce, de son industrie et de son agriculture, c'est de voir partout le calme succéder à la turbulence* ».

Plus tard, en 1886, Gaston Brémont, fils d'Eugène Brémont (le Directeur d'école dont nous avons parlé dans le précédent BM), décide d'ouvrir un nouveau Cercle, au rez-de-chaussée de la

maison de son père (c'est l'emplacement de la Presse actuelle). En exécution d'une circulaire ministérielle de novembre 1886, va donc s'installer le « **Cercle de l'Industrie** ». Là, également, les membres fondateurs ont des noms localement connus : Juillan, Coard, Requin, Faudrin, Favary, Laurent, Sauget ...

Enfin, en 1901, c'est le « **Café de France** » (proche du parking des Oliviers) qui ouvrira. Dans une remise de ce café, une scène fut construite, avec décors fixes, et de nombreuses pièces de théâtre y furent jouées. C'est là qu'eurent lieu les premières séances de cinéma, et à l'instar de la Strada aujourd'hui, c'est un entrepreneur de l'Isle qui apportait le matériel et les films.



L'ancien "Café de France", aujourd'hui immeuble d'habitation



BARS ET CAFÉS : comment les appeler autrement

Peu de lieux ou de situations connaissent une telle profusion de termes différents pour les désigner.

Donc, le **bistrot**, c'est d'abord l'endroit où il y a un contact humain et un peu de folie. Balzac, avec son sens de la formule, a parfaitement compris ce que représente déjà sous la Restauration, le café pour les élites et le pouvoir : « *Le cabaret est la salle de Conseil du peuple* ». Aucun lieu n'a suscité le fantasme à ce point, et il s'est traduit par une floraison de termes tout à fait extraordinaire, qui souligne bien la profondeur du mythe : la **taverne**, qui est la qualification la plus ancienne (du latin *taberna*), le **cabaret**, le **bouchon** (depuis qu'Henri III a imposé à tous les débiteurs de boissons de placer un bouchon de branche au-dessus de leur porte), le **caboulot**, l'**assommoir** (Zola), le **bouge**, le **tapis-franc** (cher à Sue et à Dumas), la **gargote**, la **buvette** (la *begudo* en provençal), le **bouzin**, la **campuse** (par extension du langage maritime), la **crèmerie** (du XIXe siècle, mais survivante de nos jours par l'expression « changer de crèmerie »), la **tabagie**, le **bougnat** (en provenance de l'Aveyron), le **beuglant** (quand on y faisait de la musique), la **goguette**, l'**estaminet**, la **guinguette** (ou l'endroit où l'on boit du ginguet), le **boui-boui**, le **bastringue**, le **bar**, le **rade** (encore pour les marins), le **zinc**, le **manzingue** (déformation du précédent), le **café** (de *kawa*), et le **bistrot** qui s'est transformé en « **bistroquet** », et donc en « **troquet** ».

Pendant la Révolution, les cafés abritaient le siège des sociétés patriotiques et autres clubs., et les cafés devinrent le siège des chapelles politiques. Cela fit du bistrot le lieu identitaire de l'honnête homme, car chacun d'eux réunissait des gens de proche opinion. Comme l'évoque Alphonse Allais : " *Ce qui est ennuyeux, ce n'est pas, à certains moments de la vie, de changer d'opinion politique. C'est qu'on est obligé, en même temps, de changer de café* ".

gne, village en Provence

Amour, Amour, quand tu nous tiens...

Un mariage, dans notre commune, a nécessité un procès dont la mairie possède la copie du jugement final.

Il s'agit du mariage d'une demoiselle A. V. âgée de vingt et un ans, qui désire épouser C. P., un meunier. La mère de la demoiselle refuse son consentement. Le notaire et le procureur, requis par la demoiselle (et en son absence, car elle craignait que sa mère ne se livrât sur elle « à quelque excès de rigueur ») viennent donc, par un acte respectueux, conformément aux lois, demander à la mère, son conseil sur ce mariage et son consentement, et la requérir de vouloir s'expliquer par une réponse formelle et précise. Celle-ci répond ne point vouloir donner son consentement.



Trois fois, à un mois d'intervalle, la même démarche sera faite avec la même réponse.

A ce terme, le tribunal permet la publication des bans, et déclare qu'il sera passé outre à ce refus, pour la célébration de ce mariage. Les jeunes gens vont donc se marier, mais la mère fait appel.

Heureusement pour les « nòvi », la cour d'appel la déboute, la charge de tous les frais, et requiert les officiers de la fonction publique de prêter main-forte pour exécution, lorsqu'ils en seront légalement requis. Tout cela aura duré d'octobre 1805 à mars 1806.



Un tel amour ne peut avoir donné qu'un mariage heureux, mais l'histoire ne détaille pas l'atmosphère des repas de famille qui ont - peut-être - suivi...

LES FÊTES LOCALES

Les fêtes dans le village existaient depuis fort longtemps, notamment celle de la Saint-Jean. Mais quelques abus et le fait que deux bals étaient organisés en même temps par des groupes différents de jeunes, vont conduire le maire à édicter un règlement en 1852. A noter, que de manière étonnante, la fête eut lieu, cette année-là, le 11 juillet et non pas aux environs de la Saint-Jean (24 juin). Elle était programmée sur deux jours. Voici quelques extraits de ce règlement :



- les jeunes gens qui voudront faire partie de ce bal devront se faire inscrire sur une liste qui sera ouverte à la mairie (pendant un délai défini) ;

- le prix de l'abonnement est fixé à six francs par tête. Passé le délai fixé pour l'inscription, il sera de dix francs, et celui qui ne se ferait inscrire que pendant les jours de fête, ou qui danserait, même une seule fois, sans avoir été inscrit, paiera 15 francs ;

- moyennant l'abonnement fixé ci-dessus, le bal sera gratuit et, si le nombre d'abonnés s'élève

à 40, l'orchestre sera composé de 7 bons musiciens, le bal couvert de 50 fers de tente, et éclairé de trente becs de quinquets, y compris ceux de l'orchestre ;

- un état des recettes et dépenses sera dressé et communiqué aux jeunes gens abonnés. S'il y a un excédent, il sera réparti entre eux ;



- le tentage, la fourniture d'huile, le louage des tentes et des **quinquets**, et tous les accessoires seront donnés à l'adjudication sur une mise à prix de 90 francs. Cette adjudication sera attribuée à celui qui offrira le plus fort rabais

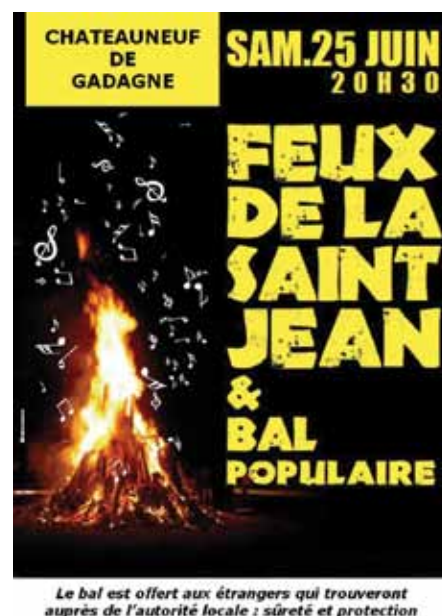
- le bal devra être entouré d'une haie de roseaux verts

ou de peuplier vert, d'une hauteur de 1 mètre 35, et solidement fixée au moyen de pieux et de barres. Trois portes y seront prévues. Le bal devra tenir toute la largeur de la place de la Pastière qui se trouve entre les platanes. Il devra être parfaitement replani avec du gravier fin et recouvert d'argile fine ».

Plusieurs jeux gymniques étaient organisés et récompensés :

- la lutte des « demi hommes » (phénomènes de foire)
- la course des hommes
- la course des ânes
- les trois sauts
- le jeu de boules
- et le mât de cocagne.

Sur une affiche de 1856, il est précisé : « Le bal est offert aux étrangers qui trouveront auprès de l'autorité locale : sûreté et protection ».



ASKR KARATÉ

Résultats de l'inter/clubs karaté Gadagne

Lors de l'inter/clubs organisé par l'équipe de St Saturnin, de jeunes Karatékas venus de différents clubs ont combattu dans un esprit sportif et martial. Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination pour se placer sur les marches du podium et nous pouvons saluer leurs résultats.



Poussins : 2^e Mathieu Cozon

Benjamines (moyennes) : 3^e Tessa Ceaglio

Benjamines (gradés) : 2^e Ema Di-Dominico

Pour plus de renseignements sur le Karaté, Body-Karaté ou le Krav Maga (Self Défense) www.askr-karate.com ou au 06 81 87 03 73

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Les cours se terminent dans la bonne humeur. Merci à nos enseignants et à notre présidente toujours dévouée.



Apéritif dinatoire de fin d'année

Dates à retenir :

Dimanche 2 Octobre : repas pieds paquets - 12h - salle Anfos Tavan
Animation : chorale et saynètes

LI BON VIVÈNT

Plus de 100 personnes étaient présentes pour le repas champêtre à la manade du Rhône, et ont pu se détendre en jouant aux boules, aux cartes et danser, avant de terminer par un apéritif.

Départ, pour le Puy du Fou du 31 août au 3 septembre à 6 h, place du Marché et plateau de Campbeau.

La plupart des activités s'arrêtent durant les mois de juillet et août. Contactez le responsable de chaque section pour connaître les dates de reprise de votre activité en Septembre.

Rendez- vous les mardis 6 et 20 septembre pour les jeux de société à 14h30 salle Tavan.

RADIO DES SORGUES



La Radio Des Sorgues est votre radio Internet d'information locale soutenue par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et portée par la Mission Locale du Luberon. Retrouvez donc sur Internet toutes les informations qui concernent l'Isle sur la Sorgue, du Thor, de Châteauneuf de Gadagne, de Saumane & Fontaine de Vaucluse, nos reporters sont tous des jeunes du territoire.

Comment rejoindre l'équipe de RDS ?

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes intéressés par l'univers de la radio et celui d'internet, RDS vous propose de vous former et d'intégrer son équipe. Vous voulez parler de ce qui se passe autour de chez vous, partager vos passions, devenir animateur ou reporter radio, contactez-nous !

Envoyez simplement un message par la rubrique «contacts» du site Internet ou directement à :

laradiodessorgues@gmail.com

www.radiodessorgues.com



MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été

Les horaires de la médiathèque pour le mois de juillet restent inchangés.

A compter du 1^{er} juillet, vous pourrez emprunter davantage de documents pour l'été : 8 livres, 6 CD, 4 DVD, 6 magazines, 4 livres audio, 4 partitions.

La médiathèque sera fermée du **mardi 2 août au lundi 22 août inclus**.

Réouverture le mardi 23 août à 15h.

Pour rendre vos emprunts pendant cette période, une boîte de retours est à votre disposition, côté rue Baron Leroy.

VIE PAROISSIALE

Rentrée Catéchèse

Les inscriptions se feront le **mercredi 7 septembre** de 14 h à 16 h à la maison Paroissiale, 1 rue des Bourgades.

Sont concernés, les enfants à partir du CE. Pour des informations complémentaires, contacter M. le Curé.

Denier de l'Eglise

Nous arrivons au deuxième semestre de l'année, merci aux donateurs du denier de l'Eglise et d'avance merci à ceux qui vont verser leur don pour aider le diocèse à rémunérer ses prêtres.

Départ et nomination



Le **Père Nelson Vega** nous quitte et va rejoindre la paroisse du Pontet. Nous lui souhaitons bonne continuation dans son ministère.

Nous accueillerons à la rentrée de Septembre, le **Père Julien Paul Sobas**.

LA CASTELNOVÈNCO

Lors de l'Assemblée Générale de **La Castelnovenco**, le Président, Max Peyremorte, a fait le bilan de l'activité la saison écoulée.

2 incidents sont à déplorer : une altercation entre deux chasseurs et une personne surprise à chasser avant l'heure légale (cette personne se verra sanctionnée).

Le Président a fait le point sur la chasse à la glue, qui a pu être sauvée grâce à une mobilisation forte et déterminée.

Le bilan financier fait apparaître un résultat positif, pour un nombre de chasseurs en légère hausse (136 pour 122 l'année dernière).

Le rapport sur le piégeage des renards fait apparaître cette année une hausse des prélèvements : 27 renards prélevés en 2011, 19 en 2012, 12 en 2013, 7 en 2014 et 10 cette année.

Le bilan concernant la chasse aux sangliers fait apparaître que 8 animaux ont été abattus sur le territoire de Châteauneuf de Gadagne (7 en Battues et 1 de rencontre).

Un avenant au règlement intérieur sera rajouté, autorisant l'organisation des battues exceptionnellement dans la réserve des Matouses.

Un nouveau garde particulier, prendra ses fonctions en septembre.

Les résolutions suivantes sont adoptées

Approbation des comptes - Maintien du prix des cartes (Sociétaires 70€, Etrangers 230€, Carte Journalière 20€) - Renouvellement de Faraut Maxime comme chef de battue - Demander un seul carnet de battues + 1 carnet de tir à l'affût. **(les permanences pour les cartes étrangers se tiendront les samedi 27 Août et 3 Septembre au caveau de M. Géren de 11h à 12h)** - Les cartes sociétaires seront disponibles en mairie à partir du **mardi 2 Août** - Interdiction de chasser les mercredis de l'ouverture générale jusqu'au 9 Octobre - La population actuelle de lapins étant suffisante, il n'est pas nécessaire de procéder à un lâcher.

VÉLO CLUB

La saison des écoles de cyclisme touche à sa fin et le *trophée de Provence* a rendu son verdict.

Comme les années précédentes, les demoiselles du club ne s'en sont pas laissé compter et ont raflé quatre des cinq titres avec Bourdon Elsa en pré-licenciés, Imbert Julie en pupilles, Chastel Carla en benjamins et Plauche Victoire en minimes. Les trois dernières iront, au sein de l'équipe de Provence, à Rochefort (17), le premier week-end de juillet, pour le *trophée national du jeune cycliste*.

Les garçons, quant à eux, ont été, malgré tous leurs efforts et leur courage, un peu en retrait. On trouve toutefois Jullian Evan et Bertrand Quentin, vainqueur de l'étape finale, à l'issue d'une magnifique échappée solitaire, au pied du podium de leur catégorie. Par équipes, le VCTG termine à la deuxième place derrière le *Grand Braquet* de Marseille.



Chez les minimes cadets, la *ronde des Bouches du Rhône* a elle aussi rendu son verdict. En minimes, Bertrand Quentin, qui s'était emparé du maillot jaune lors de la deuxième étape, n'a pu le conserver, mais il termine à une excellente deuxième place du général. Sa coéquipière Plauche Victoire l'emporte, quant à elle, chez les féminines. Elle confirme par ailleurs cette place lors du championnat régional à Bollène (84), en se parant du maillot de championne 2016 de la catégorie des minimes féminines.

En cadets, on notera la victoire, après de nombreuses places de deuxième, de Guillot Valentin à Bollène, lors de la première manche du *trophée des Portes de Provence*.

Chez les seniors, belle performance de Martin Pierre qui se classe quatrième de la *Montée de Risoul* contre la montre, lors de l'épreuve "en attendant le Giro".

CAVALIERS DU COMTAT

Après une saison riche en compétitions et récompenses, de nombreux podiums ayant été remportés notamment en Dressage, le Centre équestre **Les Cavaliers du Comtat** se prépare à clôturer cette saison par la participation de trois de ses cavalières de Dressage aux Championnats de France à Lamotte du 16 au 24 juillet.



Mais les jeunes cavaliers et même les moins jeunes, débutants ou plus expérimentés ne seront pas en reste cet été. En effet, comme tous les étés, du 4 juillet au 26 Août, le club vous propose des stages « **Poney plein air** », les matins de 9h à 12h destinés aux cavaliers âgés de 4 à 16 ans, de niveau débutants à Galop 2 et des stages « **Equitechnic** » de 17h30 à 19h, destinés aux cavaliers de plus de 10 ans et ayant au minimum le galop 2.

Pour plus d'informations, contactez Marie-Charlotte : 06 60 08 43 76

Site internet : cavaliersducomtat-84.ffe.com

LES CHORALIES

Dans le cadre des **Choralies de Vaison la Romaine** (grand rendez-vous international du chant choral qui rassemble tous les 3 ans plus de 4000 choristes, musiciens et chefs de chœur), un certain nombre de concerts sont délocalisés dans des villes de Vaucluse.

Châteauneuf de Gadagne été choisie pour accueillir le **Chœur National des Jeunes de Catalogne** le **dimanche 7 août**, à 20h30, dans les jardins de la Treille.

Entrée libre



SPORTING CLUB GADAGNIEN

Du changement au SCG : lors de l'AG du 6 juin le Président Carmine Goglia, a annoncé la fin de son mandat. Le club le remercie pour le travail mené sur les 11 mandatures de sa présidence. L'an prochain, il reste néanmoins dirigeant et sera au contact des seniors. Le club a également entériné les départs de Bernard Haouir, vice-président et responsable des jeunes, ainsi que de la trésorière Béatrice Brunel. Le bureau sera désormais dirigé par Frédéric Fabiani, président, assisté de David Plancher, vice-président et responsable du football animation. L'équipe comptera également sur son nouveau trésorier, Florent Faraud et un secrétariat animé par Aline Nicolas assistée de Jean-Philippe Ajouc.

Le bilan sportif de la saison : L'équipe première (PHB) termine 5ème sur 12. Le groupe se maintient en PHB pour la prochaine saison sous la direction d'un nouvel entraîneur, Jean-Pierre Juillard, ancien coach du PC Calavon. **L'équipe 2 (Promotion de 1ère Division)** finit 4ème de son groupe. L'an prochain, l'équipe monte en Première division où elle sera dirigée par Yannick Calabro, l'ancien technicien de St Saturnin. **L'équipe 3 (Deuxième division)**, termine dernière de sa poule mais avec la restructuration des championnats de district, elle devrait évoluer l'an prochain en Promotion de 1ère Division. Les équipes de jeunes ont connu des fortunes variées. Les **U15** sont champions de pré-Excellence après avoir réussi l'exploit de gagner tous leurs matchs (18 victoires, 101 buts marqués). L'équipe monte en Excellence et sera dirigée l'an prochain par Mathilde Raoux, en provenance de l'US Le Thor. Les jeunes **U19 (Excellence)** descendent en pré-Excellence. Ils seront de nouveau dirigés par Luc Malaussène. Une **équipe U17** sera constituée pour la prochaine saison, autour de l'entraîneur Christopher Teguemont, avec un objectif de conquête du championnat Honneur. Les **équipes U13** ont bien géré la seconde phase de leurs championnats et repartent l'an prochain avec leurs éducateurs Alain Malfette, Marie Hugues et Julien Rollon. La **catégorie U11** profitera d'un nouvel éducateur, Cédric Célié, tandis que les **U9** continueront avec leur coach Philippe Sylvestre. **L'équipe U6-U7** moins présente sur les plateaux cette année sera bien sûr reconduite l'an prochain.

Le club du SCG vous invite à venir à jouer sous ses couleurs dès le début de la saison. *Infos site web* : <http://sportingclubgadagnien.footeo.com> - *Contact e-mail* : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

Rendez-vous du club à ne pas rater : le **10 septembre** : Vide grenier de l'association - Stade La Galère. Information : 06 23 06 00 62. e-mail : gadagnien.sportingclub@sfr.fr - Installation des exposants dès 7h. Tarif : 13€ par emplacement de 5m x 5m. Voiture restant sur place. Ouverture au public : 8h-17h. Buvette avec Sandwiches, Grillades, Boissons.

Desiranço

Anas tranquilamen dintre lou chafaret e la despacho ; e souvenès-vous de la pas que pòu eisista dins lou silènci. Sènso alienacioun, vieuvès eitant que poussible en bon terme emé touto persouno. Diguès douçamen e claramen vosto verita, e escoutas lis autre, mume lou simple d'esperit e l'ignourènt ; éli tambèn an soun istòri. Evitas lis individu brusènt e mourdènt, soun un arcelarié pèr l'esperit. Noun vous coumparas emé re: riscarias de deveni van ou vanitous. l'a sèmpre mai grand o mai pichot que vous !

Jouissès de vòsti proujèt autant bèn que de vòsti acoumplimen. Sieguès sèmpre interessa à vosto carriero, eitant moudèsto que siegue ; es uno vertadiero poussessioun dins li prousperita cambianto d'ou tèm.

Sieguès prudènt dins vòstis afaire amor que lou mounde es plen de fourbarié. Mai sieguès pas avugle en ço que coucerno la vertu qu'eisisto ; mai que d'un individu recercon d'en pertout li grands ideau e d'en pertout la vido es pleno d'erouïsme. Sieguès vous-mume. Subretout n'affectès pas l'amista. Nimai, sieguès pas cinique en amour, amor qu'es en faço de touto sterilita e de tout desencantamen autant eternau que l'erbo.

Prenès emé bounta lou counsèu dis annado en renouciant emé gràci à vosto jouinesso. Fourtificas uno puissanço d'esperit en cas de malur subran, mai vous chagrinès pas emé de chimèro. De noumbrouso pòu naisson de la fatigo e de la soulitudo. De delà d'uno disciplino sano, sieguès dous emé vous-mume. Sias un enfant de l'univers, pas mens que lis aubre e lis estello ; avès lou dre d'èstre eici. E que vous siegue clar o noun, l'univers se desbano sènso doute coume lou devrié.

Sieguès en pas emé t'outi, qute que siegue vosto councepcioun de la vido e qute que sieguon vòstis obro e vòsti pantai ; gardas dins lou desrèi tarabatous de la vido, la pas dins vosto amo. Emé t'outi si perfidié, sis obro fastidiuso e si pantai, lou mounde es pamens bèu !

Faguès mèfi, tacas d'èstre urous...

Reviraduro (traduction) de Pèire Courbet, de Castèunòu

Desiderata

Allez tranquillement parmi le vacarme et la hâte ; et souvenez-vous de la paix qui peut exister dans le silence. Sans aliénation, vivez autant que possible en bons termes avec toutes personnes. Dites doucement et clairement votre vérité, et écoutez les autres, même le simple d'esprit et l'ignorant ; ils ont eux aussi leur histoire. Evitez les individus bruyants et agressifs, ils sont une vexation pour l'esprit. Ne vous comparez avec personne, vous risqueriez de devenir vain ou vaniteux. Il y a toujours plus grand ou plus petit que vous.

Jouissez de vos projets aussi bien que de vos accomplissements. Soyez toujours intéressé à votre carrière si modeste soit-elle ; c'est une véritable possession dans les prospérités changeantes du temps.

Soyez prudent dans vos affaires car le monde est plein de fourberies. Mais ne soyez pas aveugle en ce qui concerne la vertu qui existe ; plusieurs individus recherchent les grands idéaux et partout la vie est remplie d'héroïsme. Soyez vous-même. Surtout n'affectez pas l'amitié. Ne soyez pas non plus cynique en amour car il est en face de toute stérilité et de tout désenchantement aussi éternel que l'herbe.

Prenez avec bonté le conseil des années en renonçant avec grâce à votre jeunesse. Fortifiez une puissance d'esprit en cas de malheur soudain, mais ne vous chagrinez pas avec des chimères. De nombreuses peurs naissent de la fatigue et de la solitude. Au-delà d'une discipline saine, soyez doux avec vous-même. Vous êtes un enfant de l'univers, pas moins que les arbres et les étoiles ; vous avez le droit d'être ici. Et qu'il vous soit clair ou non, l'univers se déroule sans doute comme il le devrait.

Soyez en paix avec tous, quelle que soit votre conception de la vie et quels que soient vos travaux et vos rêves ; gardez dans le désarroi bruyant de la vie, la paix dans votre âme. Avec toutes ses perfidies, ses besognes fastidieuses et ses rêves brisés, le monde est pourtant beau !

Faites attention. Tachez d'être heureux...

Desiderata est un célèbre poème en anglais consacré à la recherche du bonheur dans la vie.

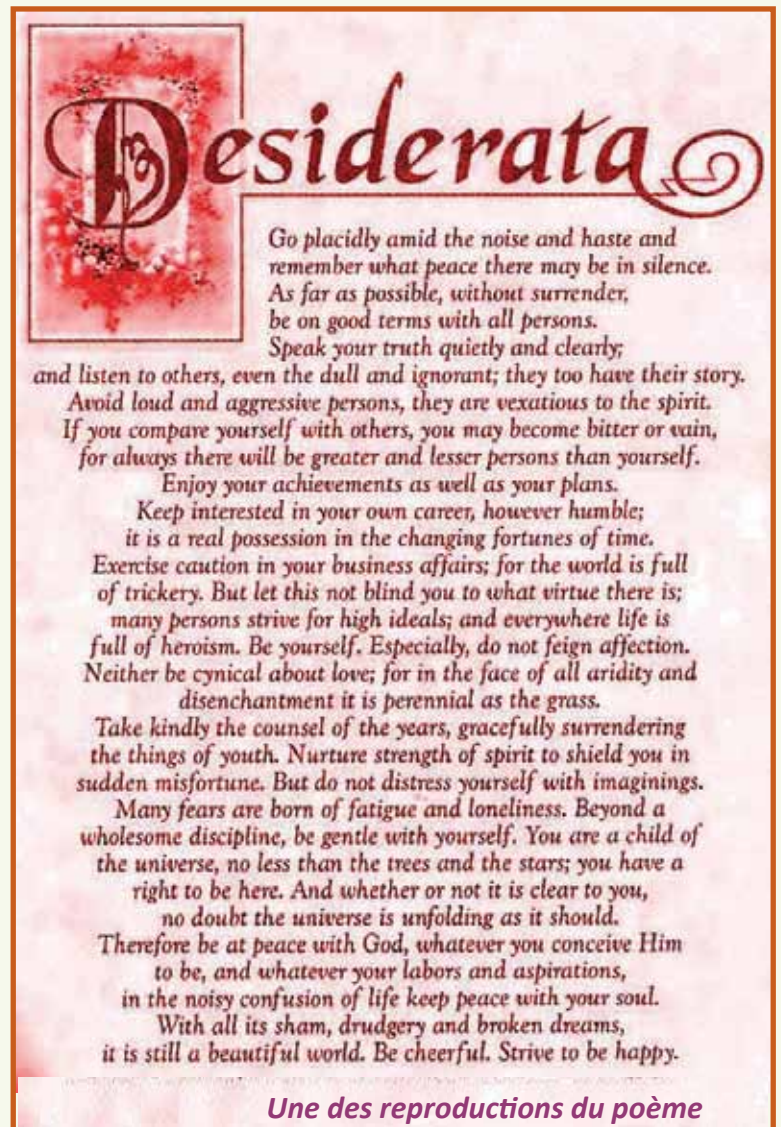
Ce texte est souvent, à tort, considéré comme étant anonyme, daté de 1692, et trouvé dans la cathédrale de Baltimore. Il s'agit en fait d'un texte de Max Ehrmann, poète et avocat de Terre Haute (Indiana) qui a vécu de 1872 à 1945, et qui l'a publié en 1927. Desiderata lui a été inspiré par le désir qu'il a décrit dans son journal: « J'aimerais, si je pouvais, laisser un humble cadeau - un peu de prose chaste qui pourrait atteindre quelques humeurs nobles. »

Au cours des années 1960, il fut largement diffusé sans être attribué à Ehrmann, avec parfois l'affirmation qu'il avait été trouvé dans l'Église de Saint-Paul de Baltimore (Maryland) et écrit en 1692.

En 1959, le recteur de l'Église de Saint-Paul à Baltimore, a utilisé le poème dans une collection de textes de piété qu'il a compilés pour sa congrégation. Au début de l'ouvrage se trouvait l'annotation : « l'église de Vieux Saint Paul, A.D de Baltimore. 1692 ».

Il est compréhensible dans ce cas qu'un éditeur puisse interpréter l'annotation comme signifiant que le poème ait été trouvé dans cette église, dont la fondation remonte à l'établissement des premiers colons au XVIII^e siècle. Par analogie, il en fut déduit que le poème avait dû être écrit en 1692.

Le poème devint une prose populaire dans les différents mouvements spirituels des années 1960 et 1970.



Desiderata

Go placidly amid the noise and haste and remember what peace there may be in silence. As far as possible, without surrender, be on good terms with all persons. Speak your truth quietly and clearly; and listen to others, even the dull and ignorant; they too have their story. Avoid loud and aggressive persons, they are vexatious to the spirit. If you compare yourself with others, you may become bitter or vain, for always there will be greater and lesser persons than yourself. Enjoy your achievements as well as your plans. Keep interested in your own career, however humble; it is a real possession in the changing fortunes of time. Exercise caution in your business affairs; for the world is full of trickery. But let this not blind you to what virtue there is; many persons strive for high ideals; and everywhere life is full of heroism. Be yourself. Especially, do not feign affection. Neither be cynical about love; for in the face of all aridity and disenchantment it is perennial as the grass. Take kindly the counsel of the years, gracefully surrendering the things of youth. Nurture strength of spirit to shield you in sudden misfortune. But do not distress yourself with imaginings. Many fears are born of fatigue and loneliness. Beyond a wholesome discipline, be gentle with yourself. You are a child of the universe, no less than the trees and the stars; you have a right to be here. And whether or not it is clear to you, no doubt the universe is unfolding as it should. Therefore be at peace with God, whatever you conceive Him to be, and whatever your labors and aspirations, in the noisy confusion of life keep peace with your soul. With all its sham, drudgery and broken dreams, it is still a beautiful world. Be cheerful. Strive to be happy.

Une des reproductions du poème